

Communauté de Communes du
Pays Riolois

CHAMBORNAY-LES-BELLEVAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 4 juillet 2011

Règlement - Partie graphique
Plan de zonage général

Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire du 26 juin 2023



Plan au 1:4 000



Zonage

- UA : Cœurs urbains denses et cœurs villageois historiques
- UBa : Secteurs résidentiels à densité modérée et à structurer par une intensification urbaine
- UV : Zones urbanisées de moyenne à faible densité visant une intensification verte (continuités végétales, insertion paysagère...)
- 1AU : Zones d'urbanisation à vocation mixte ou résidentielle des secteurs urbains denses
- A : Parcelle agricole à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique
- AP : Zones agricoles protégées pour des raisons paysagères et/ou écologiques
- N : Parcelles naturelles à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
- NC : Sites de carrière existante
- NS : Sites de préservation stricte des réservoirs de biodiversité et périmètre des ressources stratégiques (captage eau potable...), risques naturels, ...
- NT : Espaces dédiés à la transition énergétique permettant le développement parc d'énergie renouvelable (solaire-photovoltaïque)
- Limites des zones

Prescriptions :

- Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Patrimoine bâti ponctuel hors monument historique (bâti remarquable, croix, calvaire, pont...)
- Linéaires bâtis (mur d'enceinte, alignement de façades, sentier...)
- Édifices civils et religieux remarquables (hors Monument Historique)
- Cônes de vue
- Arbres remarquables
- Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Haies, ripisylves, alignements d'arbres
 - Boisements, bosquets
 - Zones humides

Risques et nuisances

- Atlas des zones inondables (PHEC)
- Risque d'inondation - PPRI de la Vallée de l'Ognon
- Zone inconstructible
- Risque de retrait/gonflement des argiles
 - Aléa moyen

Informations complémentaires

- Bâtiments agricoles
- Bâtiments
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie

